

20
24

programme de travail

AGENCE
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE MONTBÉLIARD

p.05 —
ÉDITO

p.06 —
01. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

p.10 —
02. PROJET D'AGENCE 2024-2026

p.12 —
03. INTRODUCTION AU PROGRAMME DE TRAVAIL 2024

p.14 —
04. LE SOCLE COMMUN

p.18 —
05. OBSERVATION TERRITORIALE ET PROSPECTIVE

p.20 —
06. PLANIFICATION TERRITORIALE

p.22 —
07. ÉTUDES URBAINES

p.24 —
08. DÉFINITION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

p.26 —
09. MISSIONS PARTENARIALES 2024

p.32 —
10. MISSIONS CONTRACTUELLES

p.34 —
11. ÉQUIPE

p.36 —
12. GLOSSAIRE



édito

© ADU



© Ville de Valentigney

Embarquement vers le changement

Cette année se caractérise par le renouvellement des orientations cadres de l'activité de l'ADU pour la période 2024-2026. A l'heure où les transitions sont au cœur des préoccupations d'aménagement de ses adhérents, l'agence doit pouvoir jouer un rôle actif à leurs côtés, dans chacun de ses domaines d'accompagnement et d'expertise.

C'est en ce sens que les membres du Bureau ont posé 3 piliers de développement pour l'ADU, que vous découvrirez dans la présentation du projet d'Agence.

- Poursuivre le programme de recherche et développement pour adapter les compétences métiers de l'ADU et étoffer son socle de connaissances des enjeux de transition écologique.
- Ouvrir et consolider le partenariat autour des travaux de l'ADU pour intégrer des disciplines professionnelles nouvelles (énergie, biodiversité, numérique...).
- Renforcer la portée de l'ADU en tant qu'espace de dialogue pour construire une vision collective des enjeux de transitions et renouveler les schémas de pensée de nos modèles d'aménagement.

Les orientations du projet d'agence 2024-2026 positionnent clairement l'ADU au service des transitions, en réponse à de multiples mutations institutionnelles, sociétales, économiques et environnementales. Cette (ré)orientation écologique doit se traduire de manière intégrée dans les prochains exercices jusqu'en 2026.

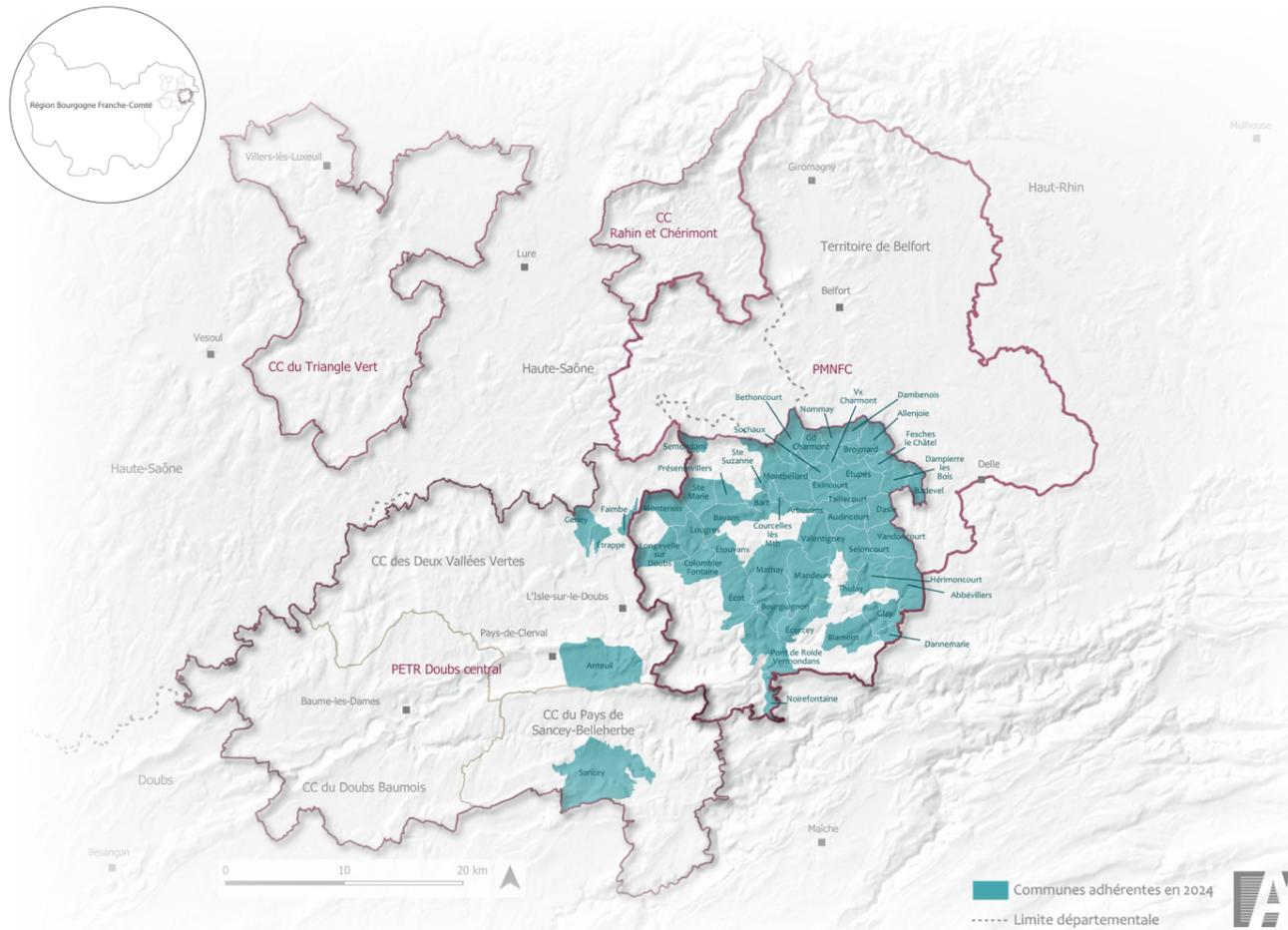
Le programme d'activités 2024 traduit cette ambition en actions. A sa lecture, vous constaterez sa densité et la grande variété des missions qui y sont inscrites. Ce programme est le reflet de la confiance que vous accordez à l'ADU et son utilité à vos côtés. Il résulte aussi du choix d'utiliser les réserves de trésorerie pour consolider temporairement l'équipe d'études, comme cela était déjà le cas l'année précédente. Aussi, je me dois d'indiquer ici la nécessité d'ouvrir le débat sur la revalorisation globale du financement de l'ADU, à la juste mesure des services qu'elle nous apporte, pour assurer son bon fonctionnement et sa pérennité dans les années à venir. Je vous en souhaite bonne lecture.

Philippe GAUTIER - Président

Présentation générale

01

Territoires d'intervention



- 1 Communauté d'Agglomération
73 communes | 139 653 habitants
- 1 Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté
197 communes | 300 238 habitants
- 1 Pôle d'Équilibre Territorial Rural
139 communes | 37 213 habitants
- 2 Communautés de communes
Triangle Vert : 42 communes | 11 000 habitants
Rahin et Cherimont : 9 communes, 11 073 habitants

359 524 habitants au total

53 communes adhérentes
130 180 habitants

Autres membres adhérents



Membres associés



Histoire

L'ADU est une association créée en 1990. Elle offre à ses adhérents **un espace d'échanges, de veille et d'expertise sur les questions liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire**. Forte de son ancrage local, de son expérience terrain et de son statut associatif, elle accompagne au quotidien ses adhérents dans la définition des politiques publiques et projets, dans un intérêt général d'amélioration du cadre de vie de chacun.

1 COMPRENDRE

L'Agence recueille, crée, traite, analyse et projette des données pour objectiver les débats sur les choix de développement et d'aménagement.



2 PLANIFIER

L'Agence accompagne ses adhérents dans la définition des documents cadres de la planification territoriale à toutes les échelles.

3 CONCEVOIR

L'Agence prépare les opérations d'aménagement de demain et aide à clarifier les objectifs opérationnels ; elle conçoit les outils de suivi des politiques publiques.

Un cadre pluriannuel d'activité

L'Agence travaille sur la base d'un programme d'activités partenarial négocié avec l'ensemble de ses membres et validé chaque année par son Assemblée Générale. **Il précise annuellement les missions de l'ADU, en adéquation avec le cadre fixé par ses orientations triennales.** Ses interventions sont encadrées par l'article L.132-6 du code de l'urbanisme. Un protocole de coopération Etat-FNAU précise pour la période 2021-2027 les priorités dans la conduite des programmes d'activités des agences.

4 ANIMER

L'Agence fédère les acteurs politiques et techniques ; elle associe les usagers dans les débats pour transmettre une culture des questions urbaines et territoriales.

Nos domaines d'expertise et ingénierie



Comprendre pour agir. L'agence recueille, organise, croise et analyse des données statistiques, géographiques et territoriales pour éclairer les dynamiques en cours, anticiper les changements et objectiver les prises de décision.



Mettre en cohérence. L'agence accompagne la traduction territoriale des politiques publiques dans un souci de mise en cohérence dans le temps et dans l'espace. Elle conçoit les outils de suivi et d'évaluation permettant un pilotage agile des stratégies d'aménagement.



Matérialiser les projets. L'agence accompagne la définition de commandes publiques en phase avec les besoins territoriaux, les usages et les enjeux de réorientation écologique des nouvelles opérations de construction et d'aménagements publics. Elle assure leur prise en compte par les équipes de maîtrise d'œuvre.

Nos valeurs



Acteur local, ancré dans le territoire, L'ADU s'inscrit dans le temps long et la recherche constante de l'intérêt commun de ses adhérents.



L'agence est agile, s'adapte aux changements de son environnement par une organisation et des outils de gestion vivants.



L'agence est très attachée à son rôle de conseil. Son écoute active lui permet d'être force de proposition et de pédagogie en toute circonstance.



L'agence travaille en mode projet pour associer les différentes sensibilités professionnelles et utilise des méthodes de débat participatif et de co-construction libérant l'expression d'idées.



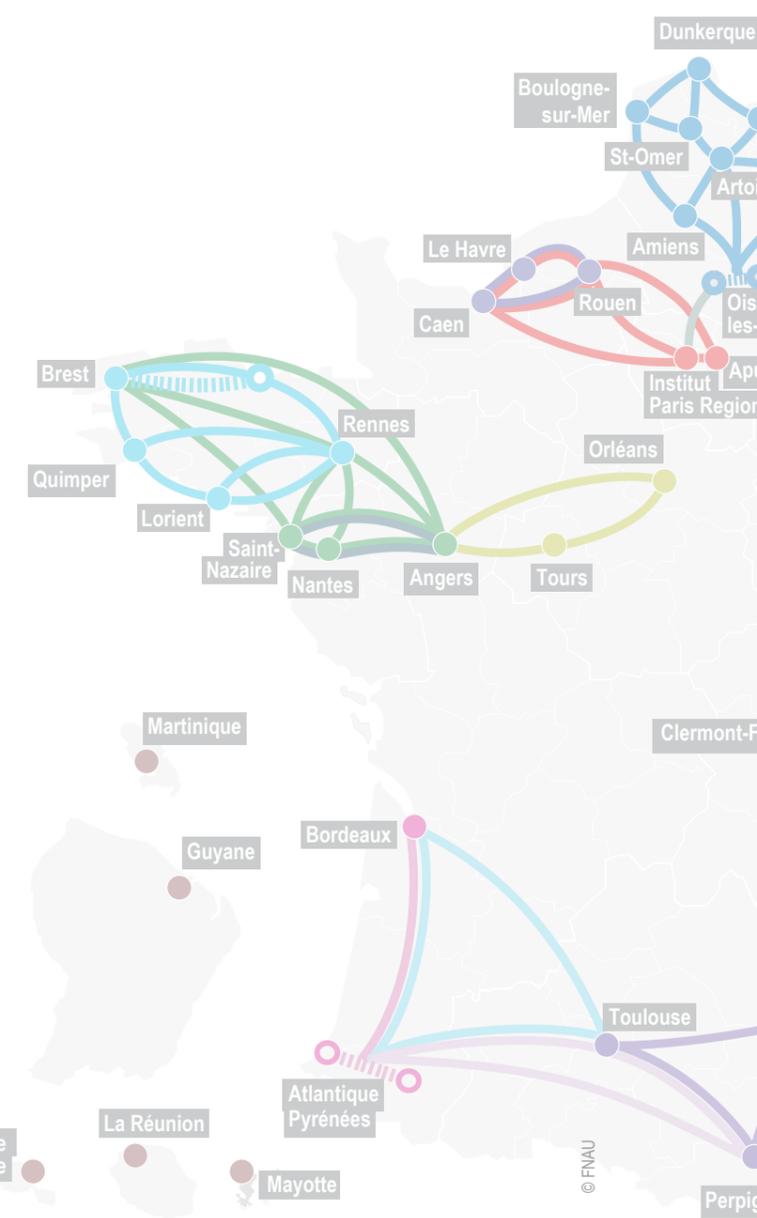
L'agence est expérimentée dans ses champs d'action et bénéficie d'une liberté de parole pour provoquer des débats d'idées constructifs au service d'un urbanisme désiré.

Un réseau national

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) est une association qui anime et joue un rôle fédératif pour les agences d'urbanisme de France. Les 1700 professionnels participent, dans le cadre de clubs thématiques, à la production de projets collectifs de portée nationale, à l'organisation d'événements. Ces échanges permettent aussi de partager des pratiques professionnelles et expériences et de mutualiser le suivi d'actualités professionnelles.

La FNAU travaille en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle « agence d'urbanisme » et contribuer aux débats sur la ville et les territoires. Consultée sur différents projets de lois, elle fait remonter l'expertise terrain des agences.

L'agence d'urbanisme de Saint-Omer organisera les 45èmes rencontres nationales des Agences d'Urbanisme intitulées provisoirement « In situ, Espace(s) public(s) vivant(s) ! ». Avec plusieurs missions programmées en 2024 directement liées à ce sujet d'exploration, l'ADU pourra participer à cette nouvelle édition.



Projet d'agence 2024-2026

02

L'empilement des crises que nous connaissons a révélé les fragilités sociales, économiques et environnementales de notre modèle de société. Les conséquences de ces événements sont visibles dans les paysages, se ressentent dans la morosité ambiante, impactent le pouvoir d'achat et les capacités d'investissement... et nous touchent tous, dans la qualité de notre vie quotidienne. Il n'est désormais plus possible de nier cette impasse, pas plus que de rester dans l'immobilisme, avec les mêmes modes de faire et mêmes schémas de pensées. L'aménagement et le développement local sont de véritables leviers pour agir en faveur de nouveaux modèles plus soutenables.

« Accompagner l'intégration de la transition écologique dans les stratégies publiques d'aménagement ».

La transition écologique est un défi majeur pour les collectivités, mais surtout une belle opportunité de repenser collectivement nos modes de vie et de réfléchir à un avenir plus positif dans un environnement médiatique et informationnel souvent sombre. L'ADU s'impliquera pour informer, mobiliser et donner l'envie et le pouvoir d'agir collectivement pour un futur plus désirable.

METIERS

Observation territoriale
Planification
Aménagement



ACTEURS

Institutionnels
Académiques
Aménageurs
Collectivités
...

ANIMATION

Energie
Foncier
Nature en Ville
Densités et formes bâties
Mobilités
...

« La vraie folie, c'est de faire encore et toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent. »
Albert Einstein

Si les textes de lois orientent les politiques publiques locales et cherchent à accélérer la transition écologique de la France, force est de constater que le passage à l'action reste complexe au niveau local malgré la multiplication des dispositifs de soutien mis en place par l'Etat. L'acceptation du changement et des conséquences individuelles et collectives des choix qui s'imposent, reste un aspect décisif pour entraîner la mobilisation vers un autre modèle. C'est dans ce contexte que les membres du Bureau ont tracé le cadre d'intervention de l'ADU pour la période 2024-2026. Les orientations d'activité, bien que remaniées et actualisées, restent fondamentalement les mêmes. Mais elles ont été mises au service d'un seul et même objectif qui fédère l'ensemble du partenariat de l'Agence.

Métiers

La transition écologique appelle l'innovation et la créativité pour imaginer des solutions adaptées au territoire et économiquement réalistes. Pour garder un rôle de conseil avisé auprès de ses adhérents, l'assimilation de connaissances nouvelles et la compréhension des enjeux ont orienté le travail interne de Recherche & Développement entrepris dès 2023. En 2024, l'évolution des compétences techniques se poursuivra sur 3 composantes de la transition écologique qui sont au cœur des décisions publiques d'aménagement. **Sobriété foncière, transition énergétique et nature en ville seront intégrées de manière transversale dans chaque domaine d'activité de l'agence, pour qu'elle soit en mesure de contribuer à l'émergence de trajectoires territoriales plus sobres et décarbonées.**

« Faire de la transition écologique une composante transversale et intégrée aux domaines de compétences de l'agence ».

Animation

En tant qu'espace de dialogue, l'ADU doit amplifier son rôle d'information, d'échange et de débat pour améliorer la connaissance collective des questions de transition(s). **Elle doit accompagner l'acceptation du changement des acteurs locaux et usagers du territoire** en informant, donnant à voir des alternatives, changeant les regards et en suscitant des objectifs communs fédérateurs d'une dynamique territoriale de transition.

« Donner l'envie d'agir ».

Acteurs

La montée en compétence de l'ADU s'inscrit dans une recherche de complémentarité d'intervention avec les acteurs locaux et ses partenaires. Il s'agit de mobiliser et développer les coopérations d'acteurs et de mutualiser les moyens pour produire de la connaissance et apporter une ingénierie technique plus complète et solide. **La présence terrain de l'ADU, dans ses démarches de participation citoyenne restera essentielle pour tenir compte de l'opinion publique et préciser les usages à satisfaire par les politiques publiques de demain.**

« Renforcer le fonctionnement en réseaux de coopération ».

Introduction au programme de travail 2024

03



Avec comme fil conducteur l'accompagnement au changement pour répondre aux enjeux collectifs de transition écologique, les missions du programme d'activités 2024 sont réparties en deux grandes rubriques.

— Le socle commun

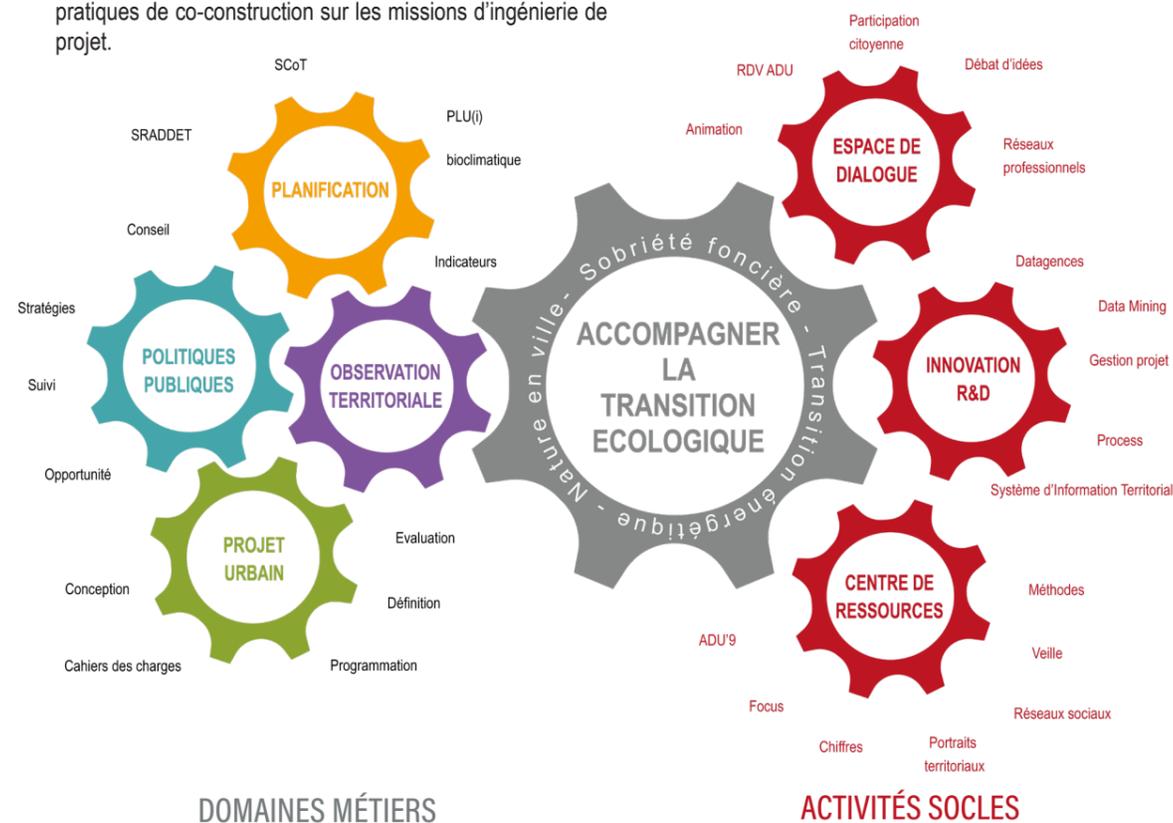
- Accompagner le changement et (ré)enchanter l'avenir en s'appuyant sur un socle permanent et commun d'activités qui concerne le rôle d'espace de dialogue de l'ADU et sa capacité d'innovation dans les méthodes et outils.
- Intégrer les nouvelles technologies de l'IA et du data mining.

— Les domaines métiers

Développer des pratiques d'un urbanisme plus négocié en élargissant le spectre de partenaires et en renforçant les pratiques de co-construction sur les missions d'ingénierie de projet.

L'évolution des méthodes de travail et des pratiques professionnelles engagée en 2023 se poursuivra de manière transversale avec plusieurs objectifs :

- Concevoir des documents d'urbanisme bio-climatiques et optimiser les process de réalisation interne.
- Innover dans les montages et la conception des opérations d'urbanisme pour augmenter leur qualité d'usage et limiter leur empreinte environnementale.
- Renforcer la co-production et la mobilisation des compétences partenariales.
- Maintenir les pratiques de participation citoyenne et renforcer l'intégration d'expertises d'usages.
- Renouveler les récits territoriaux.



Le socle commun

04

L'agence est un outil mutualisé entre ses membres, ce qui lui permet de porter des actions d'intérêt collectif dans la durée. Elle se positionne comme trait d'union, pour faire converger de manière cohérente des politiques publiques nationales et locales exprimées dans différents cadres de planification ou de contractualisation. Lieu de coopération sur la fabrique territoriale, elle offre un espace de dialogue au service d'une acculturation collective aux enjeux d'aménagement et de la mise en commun d'outils de pilotage performants de stratégies territoriales.

Communiquer, informer, débattre

Dans un contexte appelant l'évolution de nos « modes de penser et faire les territoires » pour répondre à l'urgence climatique, l'ADU offre un lieu de dialogue et un centre de ressources pour ses membres sur les questions d'aménagement du territoire.

L'ADU communique régulièrement sur ses activités et actualités en s'appuyant sur son site internet, sa newsletter et sa page LinkedIn. **Les collections « chiffres » et « focus »** permettent de publier une connaissance des données traitées à l'agence et des synthèses de ses études. En 2024, un **nouveau portail cartographique** permettra d'accéder à des informations territoriales de manière dynamique depuis le site internet. Dans la continuité de la restructuration du site internet, le logo et la charte graphique de l'ADU seront modernisés pour améliorer sa communication visuelle et homogénéiser son identité graphique.

Les RDV de l'ADU constituent des temps d'échanges partenariaux réguliers sur les conclusions de divers travaux de l'ADU. A vocation pédagogique, ils permettent de créer une culture commune des sujets traités, de partager des solutions inspirantes et de donner du pouvoir d'agir.

L'implication citoyenne dans la réalisation des missions est une pratique ancienne à l'agence. Dans une perspective d'adaptation du territoire aux dérèglements climatiques, l'association des habitants sera recherchée pour imaginer des solutions locales adaptées et faciliter l'appropriation des décisions publiques.

Innover et mutualiser

L'ADU mutualise ses moyens et ses compétences dans différents cadres techniques destinés à concevoir des **méthodes et process répliquables à différentes échelles**. Il s'agit de favoriser l'harmonisation des outils plutôt que leur multiplication dispersée.

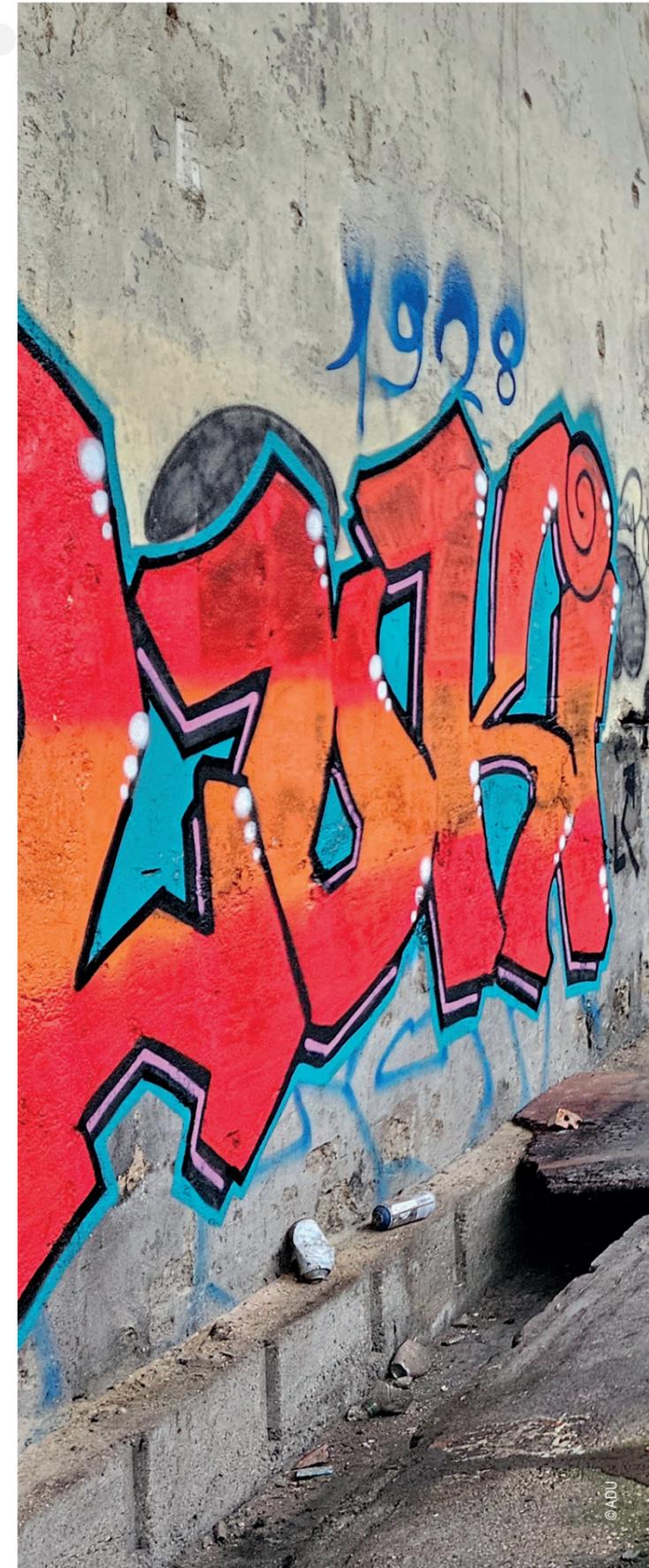
En 2024, l'ADU participera à la définition d'un **référentiel régional pour le recensement des friches et pour le repérage des potentiels fonciers économiques** dans les documents de planification. Elle poursuivra ses travaux de qualification des périmètres de **centralités régionales** en s'appuyant sur les travaux réalisés au niveau national par la FNAU. Les explorations d'utilisation de la base de données des Valeurs Foncières se traduiront par la publication de premiers résultats. Les travaux de recherche & développement internes de l'ADU se poursuivront et donneront lieu à des **publications métiers** rendant lisibles les premiers résultats. L'ADU assure également une **veille permanente** des évolutions législatives et réglementaires, des dispositifs mis en place par l'Etat ou les collectivités territoriales et des conjonctures globales. La communication externe de cette veille est réalisée sous forme de **lettres d'informations**.

Assistance conseil

L'ADU est à disposition de ses adhérents pour les renseigner et les orienter dans toute démarche concernant l'urbanisme, que ce soit pour la gestion de leurs documents de planification ou pour leurs opérations d'urbanisme. Elle met également à disposition l'ensemble de ses ressources ainsi que ses guides de procédures d'urbanisme.

CFC 24, un pas de côté ?

Pas si sûr... car le projet culturel que conduira l'agglomération de Montbéliard sur l'année 2024 est construit sur une ambition de sobriété, au cœur des politiques d'aménagement actuelles et en résonance directe avec l'objectif prioritaire de l'ADU sur les années à venir. Ainsi, l'ADU s'est portée candidate en proposant une action baptisée « Urbex trip ». Adapté aux obligations d'une manifestation publique, le concept de l'Urbex sera déployé sur le territoire communautaire pour offrir une expérience immersive dans des lieux chargés d'histoire. Plusieurs friches deviendront le théâtre de mises en scène et d'événements valorisant leur rôle mémoriel et leurs facultés à répondre aux enjeux de transition écologique du territoire.





Coopérer

L'ADU s'implique chaque année dans différents cadres de coopération pour relayer ou accompagner les dispositifs développés par ses adhérents. Elle constitue le trait d'union entre les initiatives portées à différentes échelles de territoire, du national à la commune.

Les réseaux régionaux de coopération

- **« Transformons nos Modèles d'Aménagement »** est destiné à favoriser un partage d'expériences innovantes pour prendre en compte les enjeux de sobriété et de transition(s) dans les documents de planification et les projets d'aménagement.
- **Réseau Petites Villes de Demain.** Animation de journées thématiques avec les élus et techniciens référents des communes lauréates de la Région BFC pour entretenir un réseau d'entraide et de partage d'expériences.
- **Programme Agricole et Alimentaire Inter-départemental.** Développement d'un centre de ressources sur la connaissance du foncier agricole du Doubs et du Territoire de Belfort.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Petites villes
de demain

Les représentations de l'ADU

Chaque année, l'ADU représente les intérêts de ses membres au sein de différents comités techniques.

- Comités Locaux de Cohésion Territoriale du Doubs et de Haute-Saône.
- Comité Régional de l'Hébergement et de l'Habitat du Doubs.
- Comité technique métropolitain d'analyse des projets FEDER.
- Membre du Jury de la commission régionale EcoQuartiers.
- Commission Locale de l'Eau, groupe « ressource quantitative ».
- Groupe qualité urbaine et architecturale NPNRU : quartiers Petite-Hollande et Gravier-Evoironnes.

Accompagner et participer au déploiement de dispositifs de contractualisation

L'ADU accompagne le positionnement de ses membres dans différents dispositifs nationaux de contractualisation.

Appels à Manifestation d'Intérêt

- **Pôle Territorial de Coopération Economique** « Petite Reine » du Pays de Montbéliard, ateliers thématiques.
- **Démonstrateur de Ville Durable** : partenaire du projet lauréat « Badevel H2-Bois », action d'évaluation des usages des technologies innovantes déployées dans le projet.
- **Agence Nationale de Recherche** : dernière année d'exécution du projet lauréat « Ecopolis » visant à expérimenter et déployer des techniques de dépollution des sols par les plantes sur le Nord Franche-Comté.
- **Territoire d'Industrie 2** : participation au dossier de candidature et partenaire du déploiement du programme d'actions.

Implication dans les programmes nationaux de revitalisation

- **Nouveau Programme National de Renouveau Urbain** de PMA : préparation des comités de suivi, participation à l'étude marketing territoriale, mission permanente d'évaluation.
- **Opération de Revitalisation du territoire** : accompagnement PMA et CCRC en phases déploiement et évaluation.
- **Fonds Vert recyclage de friches** : apport d'une ingénierie au montage de projet pour 9 friches communales de l'agglomération de Montbéliard.

Les services aux adhérents

Zoom sur le Système d'Information Territorial

Dans le cadre de ses missions permanentes, l'ADU capitalise, actualise et développe des données statistiques, géographiques et cartographiques de plus en plus nombreuses. Elles sont regroupées dans son Système d'Information Territorial qui alimente la connaissance des territoires d'intervention et l'analyse fine des dynamiques en cours sur l'ensemble des domaines concernant l'aménagement du territoire. Il est le fondement de toute approche objectivée du développement territorial.

La généralisation de la data et la multiplication des sources de données rendent le fonctionnement de cet outil particulièrement chronophage. Il appelle des compétences techniques de plus en plus pointues ainsi qu'une adaptation permanente aux nouvelles technologies.

Son entretien permanent et son déploiement vers des technologies de plus en plus tournées vers l'IA et la data mining assurent un socle performant de connaissances fiables au service des études confiées à l'ADU.



Observation territoriale et prospective

05

Mission socle des travaux de l'agence, l'observation territoriale est en évolution permanente pour s'adapter aux nouvelles technologies d'administration et de traitement de la data mais aussi pour intégrer de nouvelles données ou encore répondre aux besoins de nouvelles politiques publiques. A l'heure du ZAN et de la transition écologique, les travaux d'observation de l'ADU doivent permettre d'éclairer la définition de trajectoires de sobriété.

Les observatoires : connaître pour savoir, savoir pour agir



Climatisation des observatoires

Pour aider les collectivités à intégrer la transition écologique dans leurs politiques publiques, les observatoires thématiques de l'ADU intégreront des indicateurs spécifiques. Il s'agira de **mesurer le niveau de contribution des politiques sectorielles à des enjeux de développement des énergies renouvelables, d'optimisation foncière ou encore de préservation de la biodiversité.**

D'autres indicateurs plus qualitatifs, relatifs aux usages et à la qualité urbaine, permettront d'apporter aux différentes échelles un regard complémentaire sur des considérations de cadre de vie et d'adaptation au dérèglement climatique.

Habitat et foncier, espaces mutables

L'ADU est un acteur de l'animation des observatoires départementaux de l'habitat et de la consommation d'espace. Chaque année, elle participe aux réflexions pour définir la feuille de route de ces observatoires. En 2024, elle participera à la conception de 2 publications sur les 8 qui seront regroupées sous la forme d'une collection intitulée « gestion économe du foncier ».

Parallèlement, les travaux sur l'observatoire des espaces mutables de PMA seront poursuivis pour qualifier les capacités réelles de ces espaces et préciser leurs conditions de mutabilité.

Atlas et inventaires

Certains sites ou quartiers stratégiques appellent une connaissance fine de leur occupation qui se traduit dans la production d'atlas, déjà existants sur 3 catégories d'espaces : les **zones d'activités économiques**, les **quartiers de la politique de la ville** et les **espaces mutables**.

Les informations de ces atlas sont analysées régulièrement pour suivre l'évolution de ces lieux et faire émerger des stratégies d'intervention. En 2024, l'accent sera mis sur l'analyse des ZAE de l'agglomération de Montbéliard.

Trois nouveaux observatoires

Dans un contexte de renouvellement récent de documents ou politiques cadres de l'aménagement, l'Agence intervient pour évaluer l'opportunité de mettre en place de nouveaux observatoires et définir leur organisation.

Commerce

Suivre la mise en œuvre de la stratégie commerciale approuvée en 2023 par le Conseil Communautaire de PMA et l'évolution de la vitalité commerciale des communes composant le périmètre de l'opération de revitalisation du territoire.

Mobilités

Suite à la réalisation d'une enquête mobilité, cet observatoire permettra de suivre l'évolution dans le temps des pratiques de mobilités du Nord Franche-Comté et d'alimenter les réflexions sur la structuration de l'offre de transport des AOM et sur l'adaptation des politiques d'aménagement du territoire.

Economie

Objectiver la connaissance des dynamiques économiques en termes de création de richesses et d'emplois sur le territoire de PMA.

Anticiper les conflits d'usages du foncier

Depuis l'introduction de l'objectif ZAN dans le code de l'urbanisme, la gestion du foncier est au cœur des préoccupations et inquiétudes des acteurs de l'aménagement. De nombreux travaux seront réalisés en 2024 dans l'objectif d'améliorer la connaissance foncière et de mieux qualifier les capacités et vocations préférentielles d'un foncier soumis à des conflits d'usages en croissance rapide.

Un bilan de la consommation d'espace sera réalisé sur le périmètre du SCoT de PMA et proposera des indicateurs permettant aux communes d'établir leur premier rapport triennal d'artificialisation des sols en août 2024. Ce bilan cherchera à **montrer le rapport entre la consommation foncière, les bénéfices de l'urbanisation pour le territoire et ses principaux impacts environnementaux et agricoles** afin de qualifier la trajectoire de développement au regard d'objectifs de sobriété.

Un autre aspect concernera le foncier économique et sera abordé par plusieurs prismes. Celui de sa disponibilité et de son aptitude à consolider l'appareil industriel du Nord Franche-Comté, dans une stratégie de positionnement national concourant à l'objectif de réindustrialisation verte de la France et de mise en œuvre du programme « Territoire d'Industrie 2 ». Les friches industrielles seront analysées pour évaluer leur aptitude à répondre à cet objectif. Les ZAE du périmètre de PMA seront analysées en complément, dans un double objectif de qualifier leur poids économique et d'appréhender leur potentiel d'optimisation de l'occupation et de l'usage du foncier. Enfin, un travail plus général sera mené pour définir une méthode permettant de mieux planifier le développement économique dans les documents d'urbanisme.

Planification territoriale

06

A différentes échelles, l'ADU accompagne ses membres dans la définition de leurs documents de planification. La prise en compte de la trajectoire ZAN dans ces documents complexifie les décisions sur les choix de développement, en termes de localisation comme de programme. Beaucoup de pédagogie est consacrée par l'ADU pour déstigmatiser le ZAN et construire des stratégies alternatives à l'extension, basées sur l'attractivité plus que sur le développement.

Accompagner les démarches de planification intercommunale

La mise en cohérence des politiques publiques dans l'espace et dans le temps représentent une orientation majeure de l'activité de l'ADU. En 2024, elle accompagne le PETR du Doubs Central dans la révision de son SCoT en adéquation avec la territorialisation ZAN définie dans le SRADDET. Elle intervient également en appui des communautés de communes Rahin & Chérimont et du Triangle Vert pour élaborer leur PLU intercommunal.

Suite à l'approbation d'une stratégie commerciale intercommunale, l'ADU accompagnera sa traduction en DAAC sur le territoire de PMA et assurera son intégration dans le SCoT.



Contribuer à la mise en compatibilité réglementaire du SCoT de PMA

L'ADU apporte un accompagnement de proximité quotidien aux communes de PMA pour mettre en compatibilité leurs documents d'urbanisme avec le SCoT. Suite à l'analyse de compatibilité des documents, elle identifie leurs principaux points d'amélioration, conseille les communes dans le choix de la procédure à engager et les accompagne dans son lancement administratif. Pour rappel, la réalisation de ces documents communaux en maîtrise d'oeuvre relève des activités contractuelles de l'ADU.

Participer au dialogue entre territoires du Nord Franche-Comté

Les enjeux environnementaux et de transition(s) au sens large n'ont pas de frontière. La portée des politiques publiques mises en place pour y répondre dépend fortement de leur mise en cohérence et en synergie à une échelle dépassant les EPCI. En tant qu'espace de dialogue, l'ADU pourra jouer un rôle à l'échelle métropolitaine pour susciter la coordination des politiques publiques en s'appuyant sur le comité métropolitain « aménagement ». Des éclairages mutualisés avec l'agence d'urbanisme belfortaine sont envisagés sur le foncier industriel et pourront s'étendre à d'autres thématiques en fonction de l'actualité du PMNFC pour développer une vision commune des enjeux du Nord Franche-Comté et s'orienter à terme vers une démarche InterSCoT.

Faciliter la compréhension et la mise en œuvre des cadres de planification

L'agence accompagne ses partenaires dans les exercices difficiles de vulgarisation des documents de planification afin de faciliter l'appropriation de leurs dispositions. A l'appui de plaquettes et d'échanges avec différents publics institutionnels, politiques, techniques ou citoyens, elle contribue à l'entretien du chaînage des échelles de la planification. Depuis l'approbation du SRADDET, l'ADU pilote la co-production de guides d'utilisation à destination des EPCI de la Région BFC pour faciliter l'intégration des grands objectifs de la politique régionale dans les documents d'urbanisme et les projets locaux d'aménagement. Après les 2 premiers opus consacrés à la prise en compte du vieillissement et à la revitalisation de l'économie de proximité, sera traité le sujet de la prise en compte des usages dans les projets d'aménagement.

PLU, une démarche de projet avant tout

Depuis plusieurs années, l'ADU développe des process de travail pour concevoir des documents d'urbanisme de manière plus optimisée, sans pour autant perdre en qualité. Un guide des procédures, proposant l'ensemble des actes administratifs, a été conçu dans ce cadre et constitue la partie visible de ce travail. L'autre partie se traduit dans nos pratiques, sur le pilotage partenarial de la démarche et les méthodes de conception technique du dossier. Centrée sur la définition du projet communal, cette méthode ADU fait émerger dès le départ les grands choix politiques à partir d'une approche combinée des déterminants du territoire en 5 cartes, des obligations de compatibilité avec le cadre législatif et les documents intercommunaux et de l'expression des besoins à satisfaire sur 10 à 15 ans.

A la demande de ses adhérents, l'ADU valorisera son expérience en conception de documents d'urbanisme par la production de guides de bonnes pratiques destinés à aider les maîtres d'ouvrage de ces documents à apprécier le niveau de qualité et de conformité des contenus qui leur sont proposés.

Cette initiative s'inscrit dans un objectif d'élévation générale de la qualité de ces documents. Elle servira également aux différentes Personnes Publiques Associées dans le cadre des avis qu'elles émettent sur les projets du SCoT/PLUi qui leurs sont soumis.



Etudes urbaines

07

La période triennale 2024-2026 se caractérise par l'importance des besoins d'ingénierie pour faire émerger des opérations d'urbanisme pré-identifiées dans des stratégies intercommunales récemment renouvelées ou dans les programmes nationaux de revitalisation des centres et reconquête des friches. L'ADU accompagnera ces nouvelles générations de projets avec l'objectif d'explorer des programmations et conceptions urbaines étendues à des enjeux encore peu considérés comme celui de l'alimentation énergétique.

Accompagner les démarches de revitalisation urbaine

En lien avec des programmes nationaux et régionaux, l'ADU intervient dans l'accompagnement des Opérations de Revitalisation du Territoire de PMA et de la CCRC, les démarches Petites Villes de Demain et poursuit son implication dans la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain des quartiers de Petite-Hollande et Graviers-Evoironnes situés dans l'agglomération de Montbéliard.

En 2024, l'ADU poursuivra également son accompagnement sur l'étude de programmation urbaine de rénovation du centre-ville de Valentigney et sur l'évolution des plans guides des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de l'agglomération de Montbéliard.

Recycler les friches

Une convention financière avec l'Etat positionne l'ADU en ingénierie de projet pour accompagner les communes de PMA engagées dans un projet de reconversion de friches. Le succès de l'appel à candidatures lancé fin 2023 a conduit à prioriser l'accompagnement de l'agence sur **9 projets, sélectionnés au regard de leur maturité de portage et de leur éligibilité au fonds friche.**

Parallèlement, l'agence poursuivra ses études de potentiel et de mutabilité des espaces mutables de l'agglomération de Montbéliard. Ce travail s'inscrit dans un objectif de long terme, destiné à **améliorer progressivement l'état de connaissance, faire émerger des opérations et identifier les actions publiques permettant de préparer de nouvelles générations de projets.** En 2024, les catégories « fermes » et « friches industrielles » seront analysées de manière plus approfondie.



Faire progresser la culture de la qualité urbaine

De longue date, l'ADU s'inscrit comme un **acteur soucieux de la qualité des projets qu'elle accompagne et de leur sens pour le territoire.** Elle intervient en amont du processus décisionnel d'un projet, par des études préalables permettant de vérifier l'opportunité d'une idée et en précisant les contours programmatiques et urbains. Elle accompagne ensuite, par des études au stade esquisse, le passage vers les phases opérationnelles. **Son approche pluridisciplinaire lui permet de mettre en exergue les choix politiques au regard de l'intérêt collectif et de bilans en coûts globaux des projets.**

Dans un contexte de raréfaction du foncier et de réponse aux enjeux de transition écologique, la qualité des opérations d'urbanisme devient particulièrement importante. La prise en compte des usages, la définition d'un programme adapté aux besoins, l'optimisation de l'occupation foncière, le respect de l'identité des lieux... sont autant d'aspects à étudier avec soin avant d'engager toute opération d'aménagement.

La définition préalable et éclairée du programme et la définition d'exigences publiques d'aménagement en termes de transition écologique sont en effet les clés pour sortir de réponses standardisées et uniformes basées sur des modèles d'opérations en voie d'obsolescence.

Les membres de l'ADU reconnaissent l'importance de mener des opérations d'urbanisme plus vertueuses et souhaitent une présence renforcée de l'agence pour aider ses membres à intégrer ces aspects dans la commande publique des opérations d'urbanisme.

L'agence est ainsi sollicitée dans le cadre d'une démarche de progrès collectif des acteurs de l'aménagement pour sensibiliser les maîtres d'ouvrages d'opérations à ces enjeux.

Elle participera à la construction de cadres méthodologiques, de guides de recommandations et à la capitalisation de bonnes pratiques. Localement, elle proposera son appui aux collectivités pour les aider à traduire ces aspects dans une commande publique préalable à la consultation de maîtrise d'œuvre. A l'appui d'une expertise urbaine rapide, elle aidera les collectivités à définir les objectifs prioritaires à atteindre et le programme le plus approprié au contexte de l'opération envisagée.



Bon à savoir !
« L'ADU participe de manière permanente au jury de la commission régionale Éco-Quartiers, aux avis du groupe qualité urbaine et architecturale mis en place dans le programme ANRU de PMA ou encore au comité d'analyse des projets déposés dans le cadre de la gestion des fonds FEDER ».



Projet urbain, friche Vauthier | Etupes © ADU

Définition et évaluation des politiques publiques

08

Acteur généraliste de l'aménagement, l'ADU apporte sa connaissance des dynamiques territoriales et sa vision transversale et décloisonnée de l'aménagement lors de la définition de politiques publiques. Sa valeur ajoutée réside dans la mise en perspective des interactions entre différentes politiques publiques et à différentes échelles territoriales.

Elle accompagne par ailleurs les collectivités dans l'appréciation de la portée des politiques mises en place en termes d'attractivité territoriale, par la construction et le suivi de différents outils de pilotage.

Accompagner la transition écologique

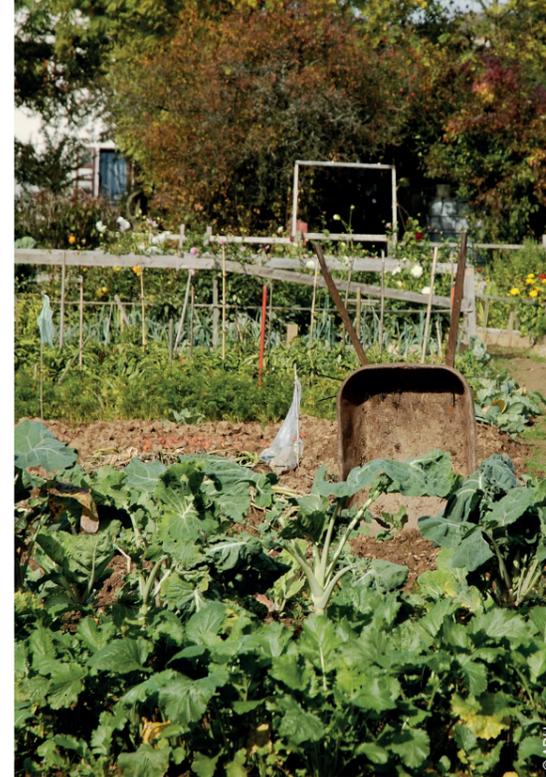
Depuis 2018, les membres de l'ADU ont souhaité qu'elle développe progressivement une expertise transversale des enjeux de transition écologique. Il s'agissait principalement de construire une vision commune des problématiques et de dresser un état des lieux de la situation territoriale. Ce positionnement s'inscrit durablement dans les travaux de l'agence et se trouve conforté par les récentes dispositions nationales des lois Climat & Résilience et APER, ainsi que les directives européennes en faveur de la préservation des ressources naturelles.

En 2024, l'agence s'impliquera particulièrement sur les questions énergétiques aux côtés de PMA, dans l'organisation des Rencontres annuelles de la Transition Ecologique et le déploiement de plusieurs actions de sa stratégie écologique (lancement d'un AMI pour le développement de parcs solaires, étude d'opportunité d'une ZFE, mise en place d'un dispositif d'évaluation du PCAET...).

Parallèlement, l'ADU proposera une méthode de définition des Zones d'Accélération pour la Production d'Energies Renouvelables et poursuivra sa mission de recherche-action avec la ville de Montbéliard pour établir une stratégie de transition énergétique. Les enseignements de ces missions seront capitalisés pour produire des guides méthodologiques de réplication.

Structurer la connaissance des mobilités dans le Nord Franche-Comté

L'achèvement de l'enquête mobilités du Nord Franche-Comté (NFC) au premier trimestre permettra de renouveler la connaissance des pratiques de mobilité et d'alimenter les stratégies des AOM pour faire évoluer leur offre de transport. Les agences d'urbanisme du Nord Franche-Comté exploiteront cette enquête et publieront différents cahiers permettant de comprendre les habitudes de déplacement. Elles rencontreront également les différents acteurs de la mobilité pour préfigurer la mise en place d'un observatoire permanent.



Politique agricole et alimentaire

La diversification agricole est un enjeu économique et social important du Nord Franche-Comté. En partenariat avec l'agglomération de Montbéliard, les communes et la chambre inter-départementale d'agriculture Doubs-Territoire de Belfort, l'ADU apportera son concours pour améliorer la connaissance des caractéristiques du foncier agricole et tendre vers des stratégies foncières de diversification agricole.



Piloter, suivre et évaluer

De nombreux membres s'appuient sur l'expertise data de l'ADU et ses capacités d'analyse pour développer des outils de suivi et d'évaluation de politiques publiques ou documents cadres de l'aménagement du territoire. L'ADU est ainsi amenée à animer des échanges autour des trajectoires prises par différentes politiques publiques, à partir de bilans de mise en œuvre de leurs programmes d'actions :

- Démarches de planification par les SCoT, PLUi ou PCAET de PMA, du PETR Doubs Central et des communautés de communes de Rahin&Chérimont et du Triangle Vert.
- Programme Local de l'Habitat et de la politique de la ville de PMA.
- Programmes de revitalisation des ORT.
- Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public du département du Doubs.

Après 3 ans d'application, SCoT et PLH de l'agglomération de Montbéliard feront l'objet d'un premier bilan, qui coïncide avec une année de validation d'un observatoire Habitat et Foncier par le conseil de communauté et de délibération des communes sur leur premier rapport d'artificialisation des sols.

Rencontres de la Transition Ecologique

Dans le cadre de la semaine du Développement Durable, Pays de Montbéliard Agglomération et l'ADU co-organisent chaque année les « rencontres de la transition écologique ». Ce temps fort d'animation de la politique écologique de la collectivité permet de rendre compte des actions réalisées et d'imaginer de nouvelles orientations dans le cadre de conférences, animations tous publics, visites...

L'ADU apporte également son appui dans différentes démarches articulées aux enjeux de transition écologique telles que le développement de filières énergétiques, la diversification agricole ou la définition de projets d'aménagement (renaturation, recyclage de friches...).

Missions partenariales

20
24

09

Le socle commun



Communiquer, informer, débattre

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Publications des collections «Chiffres» et «Focus»										
Portraits territoriaux										
RDV de l'ADU										
Organisation d'une journée de clôture du projet Ecopolis										membre pilote
Site internet, newsletter et réseaux sociaux										
Mission de veille (juridique, métier, AAP)										
Déploiement d'un nouveau portail cartographique										
Modernisation de la charte graphique et du logo ADU										
Capitale Française de la Culture 2024	membre associé					membre pilote			membre associé	

Innover, mutualiser

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Référentiel régional de recensement des friches	membre associé	membre pilote								
Retour d'expérience des Agences : Comment appréhender le volet économique des documents d'urbanisme ?	membre associé	membre pilote								
Précision des périmètres des centralités régionales et qualification de leur fonctionnement	membre associé	membre pilote								
Participation au Groupe de travail régional DVF	membre associé	membre pilote								
Participation aux travaux nationaux portés par la FNAU										membre pilote
Recherche et développement interne										
Assistance conseil										
Entretien et développement du système d'information territorial										
Guide des procédures d'urbanisme réglementaire										

Accompagner et participer au déploiement de dispositifs de contractualisation

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
PTCE «Petite Reine»	membre pilote	membre associé								
AMI DVD, Badevel H2-Bois	membre associé									
ORT PMA	membre associé									
ORT CCRC	membre associé									
NPNRU Petite Hollande et Gravier-Evoironnes	membre associé									
ANR, Ecopolis	membre associé									
Territoire d'industrie 2	membre associé									

Animer des réseaux régionaux de coopération

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Réseau Transformons nos Modèles d'Aménagement	membre associé									
Réseau régional Petites Ville de Demain	membre associé									
Plan Agricole et Alimentaire Interdépartemental 25/90	membre associé									
Représentations dans différentes instances partenariales (CRHH, CLE, CLCT...)	membre associé									

Observation territoriale

Climatisation des observatoires

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Observatoire Habitat et Foncier PMA	membre associé									
Observatoire métropolitain démographie médicale	membre associé									
Observatoire des espaces mutables PMA	membre associé									

Observatoires Départementaux

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Restructuration de l'ODH										
Publications de l'ODCE "quel devenir pour mes friches?"										
Publication de l'ODCE " Pourquoi et comment élaborer une stratégie foncière au service de la sobriété foncière ?"										

Préfigurer de nouveaux observatoires

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Dynamiques commerciales sur PMA										
Mobilités dans le NFC										
Dynamiques économiques de PMA										

Atlas et inventaires

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Analyse du poids des ZAE dans l'économie locale et stratégie d'optimisation foncière										
Adaptation de l'Atlas QPV à la nouvelle géographie de la politique de la ville										
Espaces mutables : potentiels, mutabilité et stratégie de mobilisation										

Planification

Accompagner les démarches de planification intercommunale

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Accompagner la révision du SCoT du Doubs Central										
Accompagner l'élaboration de PLUi (CCRC, CCTV)										
Contribuer à la mise en compatibilité réglementaire de SCoT (PMA, PETR Doubs Central)										
Accompagner l'intégration d'un DAAC dans le SCoT de PMA										

Contribuer au dialogue entre territoires du Nord Franche-Comté

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Améliorer la connaissance du foncier industriel du NFC										
Alimenter les réflexions des comités de projet métropolitains										

Faciliter la compréhension et la mise en œuvre des cadres de planification

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Conception de support de communication sur le SCoT et animation des échanges										
Finalisation du cahier SRADDET "Economie de Proximité"										
Cadre méthodologique pour la prise en compte des usages dans les projets d'aménagement										

Politiques publiques

Accompagner la transition écologique

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Participation aux rencontres de la transition écologique de PMA										
Contribution à un AMI lancé par PMA pour le développement du photovoltaïque										
Etude d'opportunité d'une ZFE sur PMA										
Méthodologie de définition des zones d'accélération de production d'ENR										
Fonds Vert, Recherche-Action, planification énergétique										
Fonds Vert, accompagner des projets de phytomanagement										

Structurer la connaissance des mobilités dans le NFC

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Exploitation de l'enquête mobilités										
Préfiguration d'un observatoire mobilités du NFC										

Politique agricole et alimentaire

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Participation aux travaux du PAAI										
Analyse des caractéristiques du foncier public agricole / propice au maraîchage										

Suivi et évaluation

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Bilan à mi-parcours du PLH de PMA										
Bilan à 3 ans du SCoT Nord Doubs										
Rapports triennaux d'artificialisation des sols										
Dispositifs ORT (PMA, CCRC)										
Mise à jour du tableau de bord du SDAASP										
Adaptation de l'Atlas QPV à la nouvelle géographie de la politique de la ville de PMA										
Définition d'indicateurs d'évaluation de l'impact du plan d'action du PCAET de PMA										

Etudes urbaines

Accompagner les démarches de revitalisation urbaine

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
PVD, finalisation schéma directeur espaces publics CCRC										
Urbaniste conseil quartier Gravier-Evoironnes										
Démarche de concertation citoyenne pour la ville de Sochaux										
Mise à jour des plans guides des QPV										

Recycler les friches

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Fonds vert, accompagnement au recyclage de 9 friches du territoire de PMA										
Analyse du potentiel de reconversion des catégories "fermes" et "friches industrielles" des espaces mutables de PMA										

Accompagner la réalisation d'études urbaines

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Etude de programmation urbaine sur la ville de Sochaux										

Faire progresser la culture de la qualité urbaine

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	Commune	Autre
Actualisation du référentiel d'aménagement des espaces extérieurs des quartiers NPNRU										
Guide de bonnes pratiques des opérations d'urbanisme										
Assistance conseil préalable à une opération d'urbanisme										

Missions contractuelles

10

Depuis la décision de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2016, l'ADU intègre chaque année un volet de prestations de services dans son activité afin de diversifier ses ressources financières. En 2024, ces prestations concernent la poursuite et l'engagement de la révision de 12 PLU et de 7 modifications ou mises en compatibilité. Les prestations en aménagement sont très minoritaires et concernent l'achèvement de dossiers relatifs au programme national Petites Villes de Demain ainsi qu'une mission d'urbaniste-conseil pour accompagner la phase opérationnelle de la reconversion de la friche Vauthier d'Etupes.

A noter que l'ADU fait partie du groupement lauréat de l'appel d'offres de l'EPF Bourgogne Franche-Comté lancé fin 2023 pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité préalables à la reconversion d'espaces dégradés. Cette mission s'étale de 2024 à 2028 et concerne l'ensemble des départements du Doubs, de Haute-Saône et de Saône-et-Loire. Une répartition géographique de l'intervention des membres du groupement est convenue. L'ADU privilégiera ses territoires d'intervention ou ceux proches de ces périmètres.



Révision de documents d'urbanisme	Etat d'avancement
PLU de Colombier Fontaine	Avancé
PLU de Pont-de-Roide Vermondans	Intermédiaire
PLU de Grand-Charmont	Intermédiaire
PLU d'Etupes	Intermédiaire
PLU de Bavans	Intermédiaire
PLU de Bethoncourt	Intermédiaire
PLU de Seloncourt	A engager
PLU Bourguignon	A engager
PLU de Brognard	A engager
PLU de Sainte-Marie	A engager
PLU de Nommay	A engager
PLU de Vandoncourt	A engager

Modifications de mise en compatibilité de PLU	Etat d'avancement
PLU de Badevel, compatibilité SCoT	Engagé
PLU d'Abbévillers, compatibilité SCoT	Avancé
PLU de Dambenois, compatibilité SCoT	A engager
PLU d'Allenjoie, compatibilité SCoT	A engager

Autres procédures d'évolution des documents d'urbanisme	Etat d'avancement
PLU de Pont-de-Roide Vermondans, DPMEC 1	Engagé
PLU de Pont-de-Roide Vermondans, DPMEC 2	Engagé
PLU de Sochaux, modification	A engager

Projets d'aménagement	Etat d'avancement
Mission d'urbaniste conseil, Etupes	A engager
PVD, schéma directeur des espaces publics, Pont-de-Roide Vermondans	Avancé
PVD, schéma directeur des espaces publics, Fesches-le-Chatel	Avancé
EPF BFC, appel d'offre recyclage d'espaces dégradés	A engager
Seloncourt, accompagnement montage de dossier de financement	A engager

Equipe

11

Notre équipe et notre organisation

L'équipe regroupe des compétences confirmées dans la plupart des domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Chaque mission est confiée à un pilote qui s'appuie sur les compétences internes nécessaires à sa bonne réalisation. Face à la complexité croissante de la profession, à l'affirmation d'un urbanisme de plus en plus négocié entre partenaires publics et privés, aux difficultés de financement des projets ou encore à la nécessité d'impliquer les citoyens aux choix de demain, l'ADU développe de manière permanente une culture partenariale du projet et un fonctionnement en réseau. Cette posture, en phase avec son ADN associatif, permet d'optimiser et mutualiser les énergies présentes dans son partenariat et d'augmenter la qualité de réponse collective apportée aux adhérents. Le travail est partenarial avant d'être « ADUsien » en somme !

22 salariés

20.65 ETP

11 hommes / 11 femmes

3 stagiaires

2 CDD

Age moyen : 43 ans

Ancienneté moyenne : 10 ans

Direction générale



Philippe BOZON
Urbaniste
Directeur



Maryline CONCINA
Comptable
Responsable financier



Marie VUILLEMEY
Assistante de gestion
Assistante de Direction

Direction des études



Pascal BEAUVERIE
Ingénierie conseil en développement
Responsable des études prospectives et de l'Observation



Frédéric MONIN-GUENOT
Architecte DPLG
Responsable des Études urbaines et de la Planification



Magali STANOJEVIC
Assistante de Direction
Assistante administrative, infographie

Equipe d'études



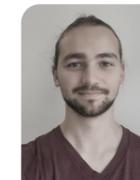
Raphaëlle DEMBOWIAK
Droit de l'urbanisme
Assistante d'études, planification



Nathaly DEMUTH
Droit des collectivités
Assistante d'études, observation



Jérôme FAURITE
Urbaniste
Chargé d'études, planification



Aymeric GAUDERE
Urbaniste
Assistant d'études, planification et aménagement



Raphaël HAVAS
Urbaniste
Chargé d'études, planification



Sophie HELLERINGER KLIPFEL
Paysagiste
Chargée d'études, planification



Maxime HENG
Architecte DPLG
Chargé d'études, aménagement



Eglantine HUE
Urbaniste
Chargée d'études, observation et politiques publiques



Cathy KUHN
Architecte urbaniste
Chargée d'études, aménagement



Antoine LAFOREST
Géographe urbaniste
Assistant d'études, observation



José PEREIRA
Informaticien
Chargé d'études, observation



Samia ROPITAL
Architecte DPLG
Chargée d'études, aménagement



Elisabeth SCHMITT
Géographe urbaniste
Chargée d'études, observation et politiques publiques



Pierre SERRA
Urbaniste
Chargé d'études, planification et politiques publiques



Alexandre SMITH
Urbaniste
Chargé d'études, aménagement



Sandrine WATEL
Développement territorial
Chargée d'études, observation et politiques publiques

A

AAP

Appel à Projet

ADU

Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard

AMI

Appel à Manifestation d'Intérêt

ANR

Agence Nationale de la Recherche

ANRU

Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

AOM

Autorité Organisatrice de la Mobilité

B

BFC

Bourgogne-Franche-Comté

C

CCRC

Communauté de Communes Rahin et Chérimont

CCTV

Communauté de Communes du Triangle Vert

CD25

Conseil Départemental du Doubs

CDD

Contrat à Durée Déterminée

CFC

Capitale Française de la Culture

D

DAAC

Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

DVD

Démonstrateur de la Ville Durable

DVF

Données sur les Valeurs Foncières

E

EPCI

Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ENR

Energie renouvelable

EPF

Etablissement Public Foncier

ETP

Equivalent Temps Plein

F

FEDER

Fonds Européen de Développement Régional

FNAU

Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

I

IA

Intelligence Artificielle

L

Loi APER

Loi d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables

N

NFC

Nord Franche-Comté

NPNRU

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

O

ODH

Observatoire Départemental de l'Habitat

ORT

Opération de Revitalisation du Territoire

P

PAAI

Plan Agricole et Alimentaire Interdépartemental

PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial

PETR

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PLH

Programme Local de l'Habitat



PLU

Plan Local d'Urbanisme

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PMA

Pays de Montbéliard Agglomération

PMNFC

Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté

PTCE

Pôle Territorial de Coopération Economique

Q —

QPV

Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

R —

R&D

Recherche et Développement

RBFC

Région Bourgogne-Franche-Comté

RDV

Rendez-vous

S —

SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

SDAASP

Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

SRADDET

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Z —

ZAE

Zone d'Activités Economiques

ZAN

Zéro Artificialisation Nette

ZFE

Zone à Faibles Emissions

programme de travail 2024

Président de l'ADU : **Philippe GAUTIER**
Directeur de publication : **Philippe BOZON**

Programme de travail 2024
ISSN : 3003-2784

Coordonnées
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
8 avenue des Alliés – BP 98407
25208 MONTBELIARD Cedex
03 81 31 86 00

contact@adu-montbeliard.fr
www.adu-montbeliard.fr

programme de travail 2024

**Agence de Développement
et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard**

8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 MONTBELIARD cedex
Tél.+33 (0)3 81 31 86 00

